



Le + syndical

Paris, le 21 janvier 2009

Bernard VAN CRAEYNEST  
PRESIDENT

Tél : 01.55.30.12.01

Fax : 01.45.22.12.30

van.craeynest@cfecgc.fr

Lettre ouverte du Président de la CFE-CGC  
Bernard Van CRAEYNEST  
aux adhérents CFE-CGC

Chers militant-e-s et adhérent-e-s  
Chers collègues,  
Chers amis,

Hier, mardi 20 janvier 2009, s'est tenu notre Comité Directeur. Une motion a été mise au vote. Dès le matin même, un article paraissait dans le journal « Les Echos » faisant état de nos débats en Bureau National de la veille et des propositions d'évolution du scénario de rapprochement. Cet article annonce également une « levée de boucliers » anticipant ainsi la teneur de nos débats en **Comité Directeur**. Ceci pose **la question de l'intégrité et de la transparence des acteurs** ayant participé à cette opposition. En effet, comment une information peut-elle arriver aux oreilles d'un journaliste si elle n'est pas encore validée ?

Le soir même, une information sur le site *CAPITAL.fr* rédigée par une journaliste mentionnait de fausses informations, dont le vote unanime d'une motion de défiance à mon encontre et « le vote majoritaire pour la suspension immédiate de mon mandat de Président de la CFE-CGC ». D'autres informations, extraites de la réunion, étaient présentes dans l'article, ce qui pose à nouveau la question de l'éthique des protagonistes présents.

Un tel article révèle les **actions manipulatrices des participants à nos instances** : posant d'un côté une motion, mais agissant en sous-marin de manière déloyale, ils dévoilent ainsi leur vrai visage.

En portant sur la place publique les débats internes, les organisateurs de ces actions montrent que leurs intentions ne sont pas uniquement une simple opposition au projet, mais **un coup d'état sur l'organisation** elle-même. C'est une atteinte à la cohésion de l'organisation, à sa crédibilité et à ses valeurs.

Jusqu'ici, la Direction Confédérale, comme l'équipe projet, a maintenu les débats, en interne de notre Confédération, afin de préserver notre organisation ; ceci en prenant le temps nécessaire pour présenter des informations solides à la mise en œuvre du projet.

Je tiens donc, compte tenu de ces dérapages exceptionnels et inadmissibles, à réunir **un Comité Directeur extraordinaire le 2 février** à partir de 14 heures dans les locaux de notre Confédération afin que nous décidions des suites à donner concernant la crise que notre organisation connaît.

### **La situation est grave.**

Dans cette période difficile, les articles des journalistes issus des Echos et de Capital.fr ne respectent pas l'éthique journalistique (discipline de vérification, indépendance vis à vis des thèmes et des personnes, conscience professionnelle) à l'égard de nos sympathisants, adhérents et militants. En travestissant et en manipulant la réalité, les acteurs de cette opération prouvent de manière explicite l'orientation et la manipulation organisée.

Le projet de rapprochement syndical dont nous parlons maintenant depuis 9 mois à chaque Bureau National, à chaque Comité Directeur, à chaque Comité Confédéral, a deux objectifs : le premier, défendre encore mieux nos adhérents dans un contexte en perpétuelle évolution tout en pérennisant notre organisation compte tenu des nouvelles règles de représentativité issues de la loi du 20 août 2008. Le second, être une organisation innovante et réformatrice au regard des enjeux **sociétaux**. Or les opposants, défenseurs d'un appareil en voie de disparition ont totalement élagué les enjeux que la Loi du 20 août 2008 entraîne pour nous tous.

Le monde change, les attentes des salariés aussi. Ce n'est pas une idée, **c'est une réalité. La loi du 20 août 2008 n'a qu'un seul objectif : réduire le nombre de partenaires sociaux et affaiblir davantage le syndicalisme.** Ce qui entend l'idée que **tout partenaire préservant ses « privilèges », ou simplement son positionnement catégoriel ne peut que disparaître à moyen terme (2013)** car entendu, ni par les grandes organisations, ni par les adhérents, ni par les salariés, ni par l'Etat.

**Il nous** appartient de prendre **nos responsabilités**. Nous pouvons soit : fermer les yeux, refuser l'évidence, proposer des motions pour rester tel que nous sommes depuis toutes ces années, soit bouger et oser construire une nouvelle organisation pour séduire, entre autres, les 92% de non syndiqués, agir et ne pas subir, refuser la tutelle de la CGT et/ou de la CFDT.

Notre Organisation a démontré par le passé sa capacité d'évolution et sa détermination. Nous avons ainsi su passer avec succès de la CGC à la **CFE-CGC** afin de représenter et défendre l'ensemble de l'encadrement. Aujourd'hui, compte tenu de la loi du 20 août 2008, ne pas évoluer, serait remettre en cause ce que nous avons construit ensemble et faire le choix d'une scission, partielle ou totale, au sein de la CFE-CGC.

L'attitude contestable et irresponsable des « opposants » semble écrire le sens de l'Histoire. Si tel est le cas, qu'ils l'assument, car pour ma part, c'est le cas.

**Je n'ai qu'un objectif depuis le début : faire que demain l'ensemble des personnels d'encadrement soit encore plus entendu et mieux reconnu.** Ceci en intégrant l'évolution de notre monde. Comment nier les évidences ? Nous demandons chaque jour aux entreprises d'évoluer, de s'adapter aux demandes nouvelles de leurs clients et des salariés. Aujourd'hui c'est à **nous** de démontrer notre capacité d'évolution et de changement. Nous pouvons le faire et être ainsi cohérents entre nos discours et nos actes.

Seule la création d'une nouvelle organisation avec nos collègues de l'UNSA et demain d'autres forces nous permettra de **peser dans le paysage syndical**, d'être entendus et reconnus pour défendre encore mieux nos adhérents.

**J'assume les choix et actions réalisés depuis un an.** J'ai rempli la mission que le Comité Directeur m'avait confiée à la majorité le 17 avril dernier d'explorer les voies et les moyens du rapprochement. **Je l'ai fait avec éthique. Le Comité Confédéral m'a renouvelé sa confiance en juin dernier.**

**J'accepte l'opposition**, elle est nécessaire, mais **je refuse les actes bas** et les attitudes ne respectant pas nos règles éthiques et déontologiques.

Les articles parus dans CAPITAL.fr et dans les Echos montrent que des individus font passer leurs intérêts personnels avant le projet commun. C'est donc un choix de fond et non plus de forme qui se pose. Il semble évident, que le projet n'est qu'un prétexte pour mieux justifier des ambitions personnelles.

**Est-ce l'image que nous souhaitons véhiculer auprès du grand public ?**

**J'en appelle à votre sens des responsabilités et à votre intégrité.**

Pour ma part, je condamne les actions des personnes qui ont mis en œuvre, sans état d'âme, ce qu'ils nous reprochaient à tort.

**Je prends dès aujourd'hui les mesures nécessaires pour éviter que de tels agissements se reproduisent.**

**Bernard Van CRAEYNEST**